

**H Performance 19**  
**Code ISIN FR0013308129**

**Annexe complémentaire de présentation du support**

*En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de SG Issuer et Société Générale*

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT**

**1. PRESENTATION SUCCINCTE**

<b>Dénomination</b>	H Performance 19
<b>Emetteur</b>	SG Issuer
<b>Forme juridique</b>	Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
<b>Code ISIN</b>	FR0013308129
<b>Garant de la formule</b>	Société Générale
<b>Montant Nominal de l'émission</b>	30.000.000 EUR
<b>Devise</b>	EUR
<b>Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur</b>	1.000 EUR
<b>Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)</b>	1.000 EUR
<b>Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)</b>	MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement (dividendes nets réinvestis et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an) Cet indice équilibré est composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière. L'indice est diversifié sectoriellement et géographiquement en Europe et sa composition est revue tous les trimestres. L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement est calculé en réinvestissant 100 % des dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an.
<b>Prix d'émission</b>	99,90% du Montant Nominal Total
<b>Période de souscription</b>	Du 20/02/2018 au 28/04/2018
<b>Date d'émission</b>	11/01/2018
<b>Date de constatation initiale</b>	30/04/2018
<b>Dates de constatation bisannuelles</b>	30 avril 2020; 02 mai 2022; 30 avril 2024; 30 avril 2026; 02 mai 2028
<b>Date de constatation finale</b>	30/04/2030
<b>Dates de remboursement anticipé</b>	8 mai 2020; 09 mai 2022; 08 mai 2024; 08 mai 2026; 09 mai 2028
<b>Date d'échéance</b>	08/05/2030
<b>Lieu de cotation</b>	Bourse de Luxembourg
<b>Droit applicable</b>	Droit français
<b>Durée de l'investissement</b>	12 ans maximum
<b>Documentation Juridique</b>	Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus de base, les Conditions Définitives d'Emission et le résumé du prospectus de base en langue locale, sont disponibles sur le site "prospectus.socgen.com", sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Société Générale à l'adresse 17 Cours Valmy, 92800 - Puteaux sur simple demande.

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Pro-Federal Liquidités (FR0000970816) du contrat ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

## 2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

### Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance H Performance 19 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 12 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une date d'échéance fixée au 08/05/2030.

**Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.**

Le 30 avril 2018, on observe le niveau de clôture de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement et on le retient comme son niveau initial.

### Mécanisme automatique de remboursement anticipé en année 2, 4, 6, 8 ou 10

Après 2, 4, 6, 8 ou 10 ans, aux dates de constatation bisannuelles<sup>(1)</sup>, dès que l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit<sup>(2)</sup>, à la date de remboursement anticipé<sup>(1)</sup> :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi}^{(2)} \\ & + 14 \% \text{ par année écoulée depuis la date de constatation initiale} \\ & \text{Moins les frais liés au cadre de l'investissement} \\ & \text{(soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 12,97 \%}^{(2)} \end{aligned}$$

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, H Performance 19 se poursuivra jusqu'à l'échéance des 12 ans.

### Mécanisme de remboursement à l'échéance

À la date de constatation finale<sup>(1)</sup>, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe le niveau de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement par rapport à son niveau initial.

Le montant de remboursement final de H Performance 19 est retenu suivant 3 scénarios. L'investisseur reçoit<sup>(2)</sup> le 8 mai 2030 :

**Cas favorable** : Si le niveau final de l'Indice est en hausse de 5 % ou plus par rapport au niveau initial :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi}^{(2)} \\ & + 14\% \text{ par année écoulée depuis la date de constatation initiale, soit 168 \%} \\ & \text{(soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 8,54 \%}^{(2)} \end{aligned}$$

**Cas intermédiaire** : Si le niveau final de l'Indice n'est pas en baisse de plus de 30 %, ni en hausse de plus de 5 % par rapport à son niveau initial :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi}^{(2)} \\ & \text{Remboursement du capital à l'échéance}^{(2)} \end{aligned}$$

Blocage du capital pendant 12 ans sans rémunération

**Cas défavorable** : Si le niveau final de l'Indice est en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi}^{(2)} \times \text{valeur finale de l'Indice}^{(3)} \\ \text{PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum de 30 \%)} \end{aligned}$$

L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné.

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 1 de cette annexe de souscription.

(2) Hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf défaut de l'Émetteur et défaut, faillite et mise en résolution du Garant.

(3) Exprimée en pourcentage de la valeur initiale de l'Indice constatée à sa date de constatation initiale (le 30 avril 2018).

### Profil de risque et de rendement

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

- **Risque de crédit** : Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
- **Risque de marché** : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.
- **Risque de liquidité** : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
- **Risque de perte en capital** : H Performance 19 présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
- **Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant** : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

### **La garantie ou protection éventuelle :**

Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par Société Générale, H Performance 19 présente un risque de perte en capital en cours de vie ou à l'échéance.

### **INFORMATIONS SUR LES FRAIS**

Société Générale paiera au distributeur une rémunération annuelle maximum (calculée sur la base de la durée de vie maximale des Titres) égale à 0,90 % du montant des Titres effectivement placés. Cette rémunération est incluse dans le prix d'achat et pourra être payée en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de cette commission sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.

### **AVERTISSEMENT**

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

### **DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR**

Je soussigné(e) ..... (*Prénom NOM*),  
adhérent / souscripteur au contrat ..... (*Nom du contrat*)  
numéro ..... (*Numéro du contrat*),  
reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement H Performance 19 – Code ISIN : FR0013308129, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
  - la nature du support et les risques y afférents,
  - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
  - l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,90 % TTC du montant des Titres effectivement distribués.

## QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de H Performance 19 est de 12 ans.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Il existe un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement tous les 2 ans, si, aux dates de constatation bisannuelles, la performance de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son niveau initial :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Performance 19 présente un risque de perte en capital en cours de vie (rachat, arbitrage, conversion en rente et décès) et à l'échéance.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement est calculé en réinvestissant 100 % des dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an, supérieur à la moyenne historique des dividendes de l'Indice. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau du prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le montant de remboursement (anticipé ou à l'échéance) communiqué dans les documents ne tient pas compte des frais de gestion afférents au contrat de capitalisation ou d'assurance-vie et des prélèvements fiscaux et sociaux :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
A l'échéance, je ne subis pas de perte si le cours de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial (déterminé le 30 avril 2018) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
La faillite ou le défaut de paiement de l'Emetteur et/ou du Garant peut remettre en cause la protection conditionnelle du capital à l'échéance :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Performance 19 comporte un risque de perte potentiellement important, comme tout placement en Bourse et aucun discours commercial ne doit me faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Tout produit affichant un rendement supérieur au taux du livret A comporte a priori un risque sensible :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

**Signature de l'adhérent /du souscripteur,  
précédée de la mention « lu et approuvé »**

**SURAVENIR** : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 440 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).